

REVUE DE  
LINGUISTIQUE  
FRANÇAISE  
DIACHRONIQUE

2021

# DIACHRONIQUES

REGARDS LINGUISTIQUES  
SUR LES ÉDITIONS  
DE TEXTES MÉDIÉVAUX

Balon – 979-10-231-2171-1

SORBONNE UNIVERSITÉ PRESSES



Regards linguistiques sur les éditions  
de textes médiévaux



Regards linguistiques  
sur les éditions  
de textes médiévaux

Les SUP, sont un service général  
de la faculté des Lettres de Sorbonne Université.  
© Sorbonne Université Presses, 2021

Diachroniques n° 8  
© Sorbonne Université Presses, 2021  
ISBN papier : 979-10-231-0581-0

PDF complet – 979-10-231-2168-1

TIRÉS À PART EN PDF :

Glikman & Verjans – 979-10-231-2169-8

Bragantini-Maillard – 979-10-231-2170-4

**Balon** – 979-10-231-2171-1

Lavretiev, Guillot-Barbance & Heiden – 979-10-231-2172-8

Mazziotta – 979-10-231-2173-5

Bazin-Tacchella & Souvay – 979-10-231-2174-2

Maquette initiale : Compo-Méca (64990 Mouguerre)

Réalisation : Emmanuel Marc Dubois/3d2s

**SUP**

Maison de la Recherche  
Sorbonne Université  
28, rue Serpente  
75006 Paris

Tél. (33) 01 53 10 57 60

[sup@sorbonne-universite.fr](mailto:sup@sorbonne-universite.fr)

<https://sup.sorbonne-universite.fr>

# Pour une « troisième voie » en matière d'édition de textes d'ancien et de moyen français<sup>1</sup>

Laurent Balon  
Chercheur indépendant

La pratique de l'édition de texte littéraire d'ancien et de moyen français se trouverait face à un dilemme : en partant des conseils et principes d'édition formulés depuis le début du xx<sup>e</sup> siècle concernant la transcription des graphies médiévales, on observe que les critères de choix des variantes aboutissent, bien souvent, à l'exclusion du matériau intéressant le linguiste qui, de son côté, aurait besoin d'un exposé intégral de toutes les données, sans tri. Ce besoin d'exhaustivité est important, mais la présentation des données intégrales du manuscrit, sauf à enfreindre la lisibilité et l'intelligibilité des textes, s'avère peu facile à satisfaire, voire impossible sur support papier. Or l'évaluation de seuils d'illisible préside à toutes les consignes éditoriales énoncées. Dans le même temps, on observe le recours à des méthodologies d'édition différentes selon le type de texte concerné, document d'archive ou texte littéraire, celui-ci n'étant pas toujours traité avec le même soin linguistique que celui-là : on observe ainsi que la question de la transcription, par exemple, de la forme *lequel* en un seul mot ne se poserait que pour les documents d'archives<sup>2</sup>. Mais l'évolution de *le quel* en *lequel* est un fait d'ordre grammatical et historique

- 
1. Cette contribution est exemplifiée par la partie du ms. BL, Royal, 20 D XI contenant *Garin de Monglane* que nous avons édité : « *Garin de Monglane* », *chanson de geste du XIII<sup>e</sup> siècle – British Library, Royal, 20 D XI*, Paris, Classiques Garnier, coll. « Textes littéraires du Moyen Âge », à paraître. Toutefois, afin de ne pas alourdir la lecture de cette présentation, les références aux vers, sauf fait linguistique exceptionnel, ne seront pas données.
  2. Voir Françoise Vielliard et Olivier Guyotjeannin (dir.), *Conseils pour l'édition des textes médiévaux*, Paris, École nationale des chartes/CTHS, t. I, *Conseils généraux* [2001], 2014, p. 42.

révéléateur d'un état de langue qui opposerait une pratique « traditionnelle », et plutôt ancienne, représentée par *le quel* à un usage tendant à s'éloigner des « canons » de l'ancien français, et qui serait plutôt représenté par la graphie *lequel*, phénomène pour lequel la nature du texte importe peu ; or cette négligence présente le danger de voir les linguistes se détourner des données littéraires comme support à l'étude de l'histoire et de l'évolution du français.

L'objet de cette contribution est de présenter une méthode d'édition des textes littéraires permettant de mieux satisfaire certains besoins des linguistes par la mise en relief, dans certains cas que nous délimiterons, des graphies restituées par l'éditeur et des séquences graphiques du manuscrit.

La méthode que nous proposons constitue un compromis entre une pratique de la transcription diplomatique que certains appellent de leurs vœux<sup>3</sup>, très informative des pratiques de scription mais souvent peu lisible, et la pratique de l'édition de texte traditionnelle qui, en privilégiant la problématique littéraire et esthétique par rapport à la question linguistique, réduit certaines particularités graphiques, ce qui oblige le linguiste au recours constant aux manuscrits pour en vérifier les données et s'assurer qu'il ne s'agit pas d'une interprétation non signalée de l'éditeur<sup>4</sup>. On observe ainsi, par exemple, que les méthodes d'édition traditionnelles sont quelquefois amenées à opérer des choix contradictoires et arbitraires : sur la base de la lemmatisation

3. Voir les récents travaux, par ex., d'Alexei Lavrentiev (pour un aperçu, voir « Typologie textuelle pour l'étude linguistique de manuscrits français médiévaux », dans *id.* [dir.], *Systèmes graphiques de manuscrits médiévaux et incunables français. Ponctuation, segmentation, graphies*, Chambéry, Presses universitaires de Savoie, p. 49-66 et « Base de français médiéval et transcriptions de manuscrits : recherche de complémentarité », dans David Trotter [dir.], *Actes du xxiv<sup>e</sup> Congrès international de linguistique et de philologie romanes, Aberystwyth, 1<sup>er</sup>-6 août 2004*, Tübingen, M. Niemeyer, 2007, t. I, p. 405-410).

4. La valeur en tant que sources de données linguistiques fiables de certaines éditions « critiques » est ainsi parfois « critiquée » : voir Lydia Stanovaïa, « La standardisation en ancien français », dans Michèle Goyens et Werner Verbeke (dir.), *The Dawn of the Written Vernacular in Western Europe*, Leuven, Leuven University Press, 2003, p. 242-272 ; May Plouzeau, « À propos de *La Mort Artu* de Jean Frappier », *Travaux de linguistique et de philologie*, 32, 1994, p. 207-221 ; Alexei Lavrentiev, « Base de français médiéval et transcriptions de manuscrits : recherche de complémentarité », art. cit.



lexicographique, elle-même parfois inconstante et indécise<sup>5</sup>, on aura tendance à transcrire, par exemple, *defors* en un mot, mais *la fors* en deux mots, ce qui ne correspond pas toujours à l'usage que l'on observe dans les manuscrits. De la même manière, on note une tendance des pratiques éditoriales à figer un usage des formes enclitiques du type *al*, *del*, *nel* devant voyelle qui seraient en réalité généralement minoritaires dans les manuscrits face aux formes proclitiques<sup>6</sup>.

Ainsi, afin de fournir au lecteur et au linguiste des informations immédiatement exploitables et utiles à l'avancée de la discipline, le principe méthodologique proposé consiste à signaler dans le texte édité certains faits de langue relevant de la « ponctuation du mot » par l'emploi d'un code graphique qui en conserve la trace, à savoir un système de « tirets » déjà utilisé et suggéré par Clovis Brunel<sup>7</sup> et Jacques Monfrin<sup>8</sup> pour la transcription des documents d'archive, mais complété et appliqué pour la première fois à un texte littéraire par Nelly Andrieux-Reix<sup>9</sup>. Notre démarche s'inscrit dans la poursuite de cette innovation que nous affinerons : le projet n'ayant pas pour finalité de réduire le texte

- 
5. Par ex., la combinaison *sitres* n'est pas considérée comme une unité lexicale par les dictionnaires d'ancien et de moyen français contrairement à *sitost*, *sicom* voire *sique(s)* (voir le *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle* de Godefroy, le *Dictionnaire du moyen français* (DMF), le *Petit dictionnaire de l'ancien français* de Van Daele ; l'*Altfranzösisches Wörterbuch* de Tobler et Lommatzsch ne les mentionne pas).
  6. Voir Nelly Andrieux-Reix, « Consignes et pratiques scripturaires au Moyen Âge : confrontations, enseignements », dans Claudio Galderisi et Jean Maurice (dir.), « *Qui tant savoit d'engin et d'art* ». *Mélanges de philologie médiévale offerts à Gabriel Bianciotto*, Poitiers, Université de Poitiers, Centre d'études supérieures de civilisation médiévale, 2006, p. 244-248. – Dans la partie du manuscrit de Londres signifiant *Garin de Monglane*, on relève 108 occurrences des formes clairement proclitiques *de l'*, *a l'* contre 5 occurrences des formes clairement enclitiques *del* et *al* (*nel* et *ne l'* n'apparaissant pas dans le manuscrit et les occurrences à l'initiale des vers, où la première lettre est, sauf exception, détachée du reste du vers, n'ayant bien évidemment pas été prises en compte dans ce calcul), ce qui confirme les observations de N. Andrieux-Reix.
  7. *Les Plus Anciennes Chartes en langue provençale. Recueil des pièces originales antérieures au XIII<sup>e</sup> siècle. Supplément*, éd. Clovis Brunel, Paris, A. et J. Picard, 1952.
  8. *Documents linguistiques de la France*, t. I, vol. 2, *Chartes en langue française antérieures à 1271 conservées dans le département de la Haute-Marne*, éd. dir. Jacques Monfrin, Paris, Éd. du CNRS, coll. « Documents, études et répertoires – IRHT », 1974, p. lxx-lxvi.
  9. *Le Moniage Guillaume, chanson de geste du XII<sup>e</sup> siècle*, éd. de la rédaction longue par Nelly Andrieux-Reix, Paris, Champion, coll. « Classiques français du Moyen Âge », 2003.

à un pur objet d'observations linguistiques, seront conservés dans l'édition les éléments qui dans l'écriture du copiste font sens dans l'histoire du français au plan graphique, lexicologique, sémantique et morphosyntaxique. Par ailleurs, afin de pas attester au plan statistique des graphies qui apparaissent « pleines » dans l'édition mais qui sont en réalité abrégées dans le manuscrit<sup>10</sup>, le principe méthodologique proposé consiste encore à signaler par l'emploi de l'italique ou du soulignement la restitution des parties abrégées non assurée par les données du manuscrit ou demeurant problématique.

Dans un premier temps, nous présenterons les modalités théoriques et pratiques de la solution proposée; dans un second temps, nous exemplifierons quelques données du problème par le ms. BL, Royal, 20 D XI.

### Principes méthodologiques de la solution proposée

La méthodologie éditoriale pour laquelle nous plaidons ici s'appuie certes sur des travaux antérieurs, mais également sur notre propre édition de *Garin de Monglane* et l'étude linguistique qui lui est corrélée dont les leçons ont, pour une part, partie liée avec le système adopté<sup>11</sup>.

L'objectif de la méthode est simple et clair: ménager la lisibilité et l'intelligibilité du texte littéraire tout en préservant le contenu linguistique transmis par le copiste avec le souci constant de ne pas créer d'artefacts graphiques, et par là lexicaux ou grammaticaux<sup>12</sup>. Pour ce faire, une attention particulière est apportée à deux faits de langue ordinairement assez mal considérés dans les éditions traditionnelles:

10. Voir à ce sujet la critique par Stéphanie Brazeau et Serge Lusignan (« Jalon pour une histoire de l'orthographe française au xiv<sup>e</sup> siècle: l'usage des consonnes quiescentes à la chancellerie royale », *Romania*, 122, 2004, p. 448) des travaux de Thera de Jong, « Parasite consonants: a homographic clash », dans Jacek Fisiak (dir.), *Medieval dialectology*, Berlin/New York, Mouton de Gruyter, 1995, p. 7-42.

11. Voir Laurent Balon, *Étude linguistique de « Garin de Monglane »* – *British Library, Royal, 20 D XI*, Paris, Classiques Garnier, à paraître.

12. Cette nécessaire lisibilité du texte littéraire appelant quelque restriction ou allègement d'usage du système proposé (voir *infra*).

les graphies suppléées issues de la résolution d'abréviations et les séquences graphiques<sup>13</sup>.

Dans cet objectif, une attention particulière est ainsi d'abord portée aux formes abrégées du manuscrit et à leur résolution, dont le traitement dans nombre d'éditions ne laisse pas d'étonner<sup>14</sup>; tout se passe comme si jamais l'interprétation des abréviations ne posait problème, ce qui paraît impossible. Or cette négligence des éditeurs<sup>15</sup> est problématique et dommageable tant le système abréviatif du français médiéval apparaît complexe et en réalité, à y regarder de près, beaucoup moins aléatoire et beaucoup plus réfléchi qu'on aurait pu le penser<sup>16</sup>. Les conséquences pour l'étude de la langue sont importantes, par exemple pour l'attestation au plan statistique de graphies dont la restitution n'est pas assurée et dont l'interprétation ne s'impose pas par rapport à une autre également possible, notamment en cas de parité d'emploi entre plusieurs graphies, d'occurrence développée unique, d'absence de développement en toutes lettres ou d'hésitation de lecture, dans les formes développées en toutes lettres, des deux jambages pouvant valoir pour *u* aussi bien que pour *n* dans la résolution de certains tildes et *g* linéaires (par ex. : *coumence* ou *conmence* ?

13. La notion de « séquences » graphiques impliquant de fait la notion de « segments » graphiques (voir *infra*).

14. Voir, pour un ex. de problématisation des abréviations dans les éditions traditionnelles sur papier, *Le Moniage Guillaume, chanson de geste du XII<sup>e</sup> siècle*, éd. cit., p. 27, et, dans les éditions imitatives électroniques, Nicolas Mazziotta, « Traiter les abréviations du français médiéval. Théorie de l'écriture et pratiques d'encodage », *Corpus*, 7, 2008, p. 191-218.

15. Preuve en est, sans doute, le paragraphe, souvent bref, consacré à la résolution des abréviations dans nombre d'éditions.

16. Nous avons, dans notre thèse (*Transcription de Garin de Monglane à partir du manuscrit du XIV<sup>e</sup> siècle Royal 20 D XI de la British Library: description méthodique et analyses linguistiques [vol. I]; transcription des 12590 vers de la copie de Londres [vol. II]; notes, glossaire, table des noms propres [vol. III]*), soutenue sous la dir. de Nelly Andrieux-Reix à la Sorbonne Nouvelle en 2008, remis en cause l'idée que la recherche d'une tentative d'organisation en système des abréviations serait vaine (défendue notamment par Geneviève Hasenohr, voir « Écrire en latin, écrire en roman: réflexions sur la pratique des abréviations dans les manuscrits français des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles », dans Michel Banniard [dir.], *Langages et peuples d'Europe: cristallisation des identités romanes et germaniques [VI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècle]*, Toulouse, CNRS/Université de Toulouse II Le Mirail, 2002, p. 80).

*moustrer* ou *monstrer*?)<sup>17</sup>. Aussi utiliserons-nous l'italique ou le soulignement<sup>18</sup> chaque fois qu'un doute sur la valeur d'une abréviation est permis, quel que soit le type de texte édité, et non pas seulement en « cas de textes spécialement importants pour l'historien de la langue ou pour le paléographe », ainsi qu'y invitent Françoise Vielliard et Olivier Guyotjeannin<sup>19</sup>.

Une attention particulière est ensuite portée à la concurrence, à l'intérieur d'un même manuscrit, entre trois pratiques de scription : la séquenciation graphique, la segmentation graphique et un « entre-deux » graphique que nous appellerons « petit espacement ».

Si l'opposition entre « séquences » et « segments » graphiques a été largement problématisée, la question du « petit espacement », pratique pourtant fréquente, l'a beaucoup moins été ; et, à notre connaissance, seule Nelly Andrieux-Reix en fait mention dans un article préparatoire à l'édition du *Moniage Guillaume*<sup>20</sup>, mais dont elle n'a finalement pas tenu compte.

17. Plus généralement, les hésitations de lecture entre lettres apparentées devront, si besoin, faire l'objet, dans l'introduction, d'un relevé et d'une étude chaque fois qu'un doute est permis afin d'avertir le lecteur des choix opérés et pour quelles raisons, notamment dans la lecture, outre de *u* voyelle et de *n* envisagée ci-dessus, de *u* voyelle et *u* consonne (par ex. : *aussier* ou *avressier*?) ; *c* et *t* (et donc de *ct* et *cc*, par ex. : *destruction* ou *destrucion*? *destruction* ou *destruccion*?) ; *s* et *c* (par ex. : *ains* ou *ainc*?) ; *e* et *o* (par ex. : *ouvre* ou *euvre*?) ; *a* et *o* (par ex. : *atot* ou *otot*?) ; *vu*, *vo* et *w* (par ex. : *vuidier*, *widier* ou *voidier*?) ; *s* et *f* (et donc de *sf* et *ff*, par ex. : *consuit* [vb. *consivre*] ou *confuit* [vb. *confuir*] ? *desfermer* ou *deffermer*?). Les implications pour l'étude de la langue sont là aussi importantes : en se concentrant sur ce seul dernier exemple, la variation graphique *des/def* ne relève pas simplement d'un problème de morphologie lexicale ; la graphie *des-* pourrait en effet indiquer un emploi du préfixe privatif encore senti comme un élément de construction *des + fermer*, tandis que *def-* suggérerait une fusion totale des éléments *des* et *fermer* par laquelle la valeur privative de *des* ne serait plus perçue corrélativement à sa transformation graphique en *def-* au contact du *f* de *fermer*.

18. Le soulignement ayant toutefois notre préférence en raison de son aspect plus « vilisible », pour reprendre Jacques Anis (« Vilisibilité du texte poétique », *Langue française*, 59, « Le signifiant graphique », dir. Jacques Anis, 1983, p. 88-102).

19. Françoise Vielliard et Olivier Guyotjeannin (dir.), *Conseils pour l'édition des textes médiévaux*, t. 1, *Conseils généraux*, op. cit., p. 31.

20. Nelly Andrieux-Reix et Simone Monsonégo, « Transcription, lisibilité, transgression : quelques problèmes posés par les éditions de textes médiévaux », dans Claude Buridant (dir.), *Le Moyen Français : le traitement du texte (édition, appareil critique, glossaire, traitement électronique)*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 2000, p. 59-60.

Cette variation graphique à l'œuvre dans tout manuscrit médiéval apparaît d'autant plus caractéristique que le mot graphique, selon Nelly Andrieux-Reix et Simone Monsonégo<sup>21</sup>, paraît avoir toujours existé en français, qui semble ne pas avoir réellement connu de *scriptura continua*, même si la question suscite le débat. Ainsi, la pratique de la séquenciation, en français, ne constituerait pas la survivance d'un fait historique de scription s'inscrivant dans un conservatisme graphique. Cette pratique pose dès lors la question des motivations linguistiques et des fonctions dont elle relève, la séquenciation ayant pu, de prime abord, apparaître anarchique, aléatoire et linguistiquement non pertinente<sup>22</sup>.

Les premiers travaux d'une étude systématique des séquences graphiques menés par Peter Rickard ont dressé un premier bilan des mécanismes régissant ces phénomènes<sup>23</sup>. Nelly Andrieux-Reix et Simone Monsonégo ont conforté, tout en les approfondissant, les travaux et les premières conclusions de Peter Rickard : en s'appuyant sur un grand nombre de manuscrits, elles ont dressé une typologie de ces séquences – véritable « génome » de ces pratiques – mettant en évidence des invariants dans l'écriture des copistes, et ont formé l'hypothèse que la récurrence et la permanence de ces faits dans l'espace et dans le temps pouvaient révéler la possible existence d'une forme de norme, non officielle, évoluant en dehors de tout cadre prescriptif<sup>24</sup>.

21. Nelly Andrieux-Reix et Simone Monsonégo, « Écrire des phrases au Moyen Âge. Matériaux et premières réflexions pour une étude des segments graphiques observés dans des manuscrits français médiévaux », *Romania*, 115, 1997, p. 289.

22. Voir Halina Lewicka, « Réflexions théoriques sur la composition des mots en ancien et en moyen français », *Kwartalnik neofilologiczny*, vol. 10, n° 2, 1963, p. 142 ; Robert Léon Wagner, *L'Ancien Français. Points de vue. Programmes*, Paris, Larousse, 1974, p. 41, 74.

23. Peter Rickard, « Système ou arbitraire ? Quelques réflexions sur la soudure des mots dans les manuscrits français du Moyen Âge », *Romania*, 103, 1982, p. 470-512.

24. Nelly Andrieux-Reix et Simone Monsonégo, « Écrire des phrases au Moyen Âge. Matériaux et premières réflexions pour une étude des segments graphiques observés dans des manuscrits français médiévaux », art. cit., p. 289-336 ; *ead.*, « Les unités graphiques du français médiéval : mots et syntagmes, des représentations mouvantes et problématiques », *Langue française*, 119, « Segments graphiques du français. Pratiques et normalisations dans l'histoire », dir. Nelly Andrieux-Reix et Simone Monsonégo, 1998, p. 30-51.

Aussi, pour conserver la trace des séquenciations et des segmentations, et « pour ne pas consacrer de formes en réalité non attestées ou à l’attestation incertaine et afin de fournir au lecteur [...] les informations nécessaires à l’approche linguistique des codes graphiques médiévaux<sup>25</sup> », Nelly Andrieux-Reix conseille le recours à l’utilisation de deux signes :

- le « tiret simple » (ou trait d’union) pour indiquer « une séquenciation (écriture en un seul mot graphique) pratiquée dans le manuscrit de deux éléments<sup>26</sup> susceptibles d’être individués, par exemple *par-tot, si-fait, em-prist*<sup>27</sup> » ;
- le « tiret double » (ou tiret long) pour indiquer « la présence d’un blanc entre deux éléments<sup>28</sup> susceptibles d’être employés en séquence ([qui] sont souvent les mêmes que ceux qui peuvent être dotés d’un tiret simple), par exemple *par—tot, si—fait, en—fuient*<sup>29</sup> ».

Ainsi que nous l’évoquions plus haut, c’est à Clovis Brunel que l’on doit d’avoir initié l’ utilisation du trait d’union dans cette fonction ; à Jacques Monfrin la problématisation de la question des séquenciations dans une édition en s’appropriant le système mis en place par Brunel<sup>30</sup>. Nelly Andrieux-Reix introduit donc le « tiret double », absent des transcriptions des chartistes où les blancs graphiques ne sont pas signalés autrement que par l’emploi d’une espace, conforme au code graphique moderne, entre deux mots. Le système originel, même s’il a fait ses preuves, apparaît donc imparfait car il ne fait pas le départ, dans les emplois en segments, entre ce qui relève de l’anecdotique, par exemple *il a*, qui serait écrit en deux mots dans le manuscrit, et du linguistiquement

25. *Le Moniage Guillaume, chanson de geste du XII<sup>e</sup> siècle*, éd. cit., p. 25-26.

26. Nous précisons : de deux éléments ou plus (jusqu’à quatre, par ex. : *des-or-en-avant*).

27. *Le Moniage Guillaume, chanson de geste du XII<sup>e</sup> siècle*, éd. cit., p. 26.

28. Nous précisons : de deux éléments ou plus (jusqu’à quatre, par ex. : *des—or—en—avant*).

29. *Le Moniage Guillaume, chanson de geste du XII<sup>e</sup> siècle*, éd. cit., p. 26.

30. *Documents linguistiques de la France*, t. I, vol. 2, *Chartes en langue française antérieures à 1271 conservées dans le département de la Haute-Marne*, éd. cit., p. lxx. Toutefois, la question esthétique reste une préoccupation qui fait renoncer l’éditeur à utiliser le tiret simple dans le cas, par ex., de *a-ssavoir* en raison de la physionomie « disgracieuse » qu’il lui donne (*ibid.*).

pertinent, par exemple *en mener* qui le serait en deux et qui apparaît ainsi « noyé » dans la masse des segmentations plus ou moins « sémantiquement vides ».

Mais, ainsi que nous l'évoquions aussi plus haut, Nelly Andrieux-Reix a finalement renoncé à utiliser dans son édition un troisième tiret dont elle avait quelques années plus tôt suggéré et problématisé l'emploi et que nous utiliserons; il s'agit du « tiret redoublé<sup>31</sup> » (ou double trait d'union) pour indiquer un « petit espacement<sup>32</sup> », par exemple noté tel dans *de--l-eschequier*, qui soulève un problème similaire à celui d'un emploi en séquence (*de--l-eschequier* = *de l'eschequier* ou *del eschequier?* = *deleschequier*). Le tiret signale alors une indécision dans la lecture du manuscrit et dans la pratique même du copiste entre un emploi en séquence ou en segments.

Faisant nôtre l'idée qu'« étant donné l'altérité de notre disposition instituée de l'écrit et de ce qui s'essaya au Moyen Âge, il importe de retenir de la disposition médiévale ce qui fait sens et doit être sauvé, aux dépens éventuels du reste<sup>33</sup> », nous maintiendrons dans le texte édité les éléments les plus informatifs d'une pratique de l'écrit en séquences ou en segments, variable dans les écritures successives du français mais variant aussi en synchronie selon les habitudes scripturaires individuelles ou d'atelier, en mettant en évidence ce qui dans l'écriture du copiste présente un intérêt particulier faisant sens dans l'histoire du français, sur quatre plans essentiellement: graphique, lexicologique, sémantique et proprement grammatical.

31. Nelly Andrieux-Reix et Simone Monsonégo, « Transcription, lisibilité, transgression: quelques problèmes posés par les éditions de textes médiévaux », art. cit., p. 60.

32. Par opposition au « grand espacement », équivalent de la « segmentation », et à l'absence d'espacement (= séquenciation; soit l'ensemble des signes employés: séquenciation [-], petit espacement [--], segmentation [--]). Déterminer ce qui relève d'un « petit espacement » plutôt que d'une séquenciation ou d'un espacement assez « grand » pour nous permettre d'en déduire une segmentation n'est pas toujours chose aisée, notamment en cas d'écriture (re)serrée. Le principe sera de considérer qu'il y a « petit » espacement dès l'instant où il apparaît que le copiste a sans doute levé la main et/ou que les unités, séparées par une espace ténue, ne sont pas reliées par une ligature.

33. Bernard Cerquiglini, *Éloge de la variante. Histoire critique de la philologie*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Des travaux », 1989, p. 43.

Les principes généraux consisteront donc à appliquer le système des tirets :

- au plan graphique : pour mettre en évidence les phénomènes relevant de la « syntaxe graphique<sup>34</sup> », autrement dit de transformations graphiques corrélées à des séquenciations touchant aux graphies de consonnes (redoublements, substitutions, réductions, vocalisations) :
  - dans des unités lexicales en cours de formation ou pressenties comme telles par le copiste et entérinées ou non par l'histoire ultérieure de ces unités : par exemple *de—sus*, mais *de-ssuz* ; *en—prendre*, mais *em-prendre* ; *mont—tirant*, mais *mon-tirant* ; *mal—gré*, mais *mau-gré*, voire *mou-gré* ;
  - dans des unités sans lendemain au plan du lexique et constituant sans doute des vestiges d'une ancienne pratique linguistiquement moins pertinente de la séquenciation : par exemple *em-pés* (*en + pés* (FM : *en paix*) ; *tou-droit* (*tout + droit*) ;
- au plan lexical :
  - dans des unités lexicales en cours de formation sans modification graphique : par exemple *en—mener*, mais *en-mener* ;
  - dans des unités lexicales en cours de formation ou non dont l'emploi, en séquence ou en segments, est non seulement variable en français médiéval mais aussi différent du code graphique du français moderne : par exemple *par-tout*, mais *par—tout* ;
  - dans des unités lexicales lemmatisées dans les dictionnaires mais qui apparaissent parfois en segments dans le manuscrit, comme un indice de non-lexicalisation (complète) pour le copiste : par exemple *a—savoir*, *par—*

---

34. Selon la création lexicale de Simone Monsonégo, voir « Les graphies et les mots dans les textes anciens. Problèmes de transcription et de codage », dans *Le Texte, un objet d'étude interdisciplinaire. Mélanges offerts à Véronique Huynh-Armanet*, Saint-Denis, Centre de recherche de l'Université Paris VIII, 1993, p. 175-190.



- amer*; dans tout type de segmentations atypiques: par exemple *en—viron*, *en—armé*;
- dans des unités lexicales non lemmatisées dans les dictionnaires mais qui apparaissent systématiquement en séquence dans le manuscrit, comme un indice (de début) de lexicalisation pour le copiste: par exemple *or-mier* (« or fin »); dans les hapax et créations lexicales non lemmatisés dans les dictionnaires: par exemple *en-margonna*; le plan lexical recoupant donc aussi parfois le plan grammatical (question du statut des éléments *en*, *a*, *par* dans ces exemples);
  - au plan sémantique, par exemple: problème de la différence de dénotation des formes du type *ma—dame/ma-dame* ou de la distinction de deux verbes comme dans *en—prendre/em-prendre* voire *em--prendre* (= « en prendre » ou « entreprendre »?). Dans ce cas, le problème de l'interprétation sémantique, corrélé à la formation en cours de l'unité lexicale *emprendre*, peut être accru ou résolu par des phénomènes de variations graphiques (*en—p/em-p/em--p*), le plan sémantique recoupant donc aussi parfois le plan graphique et lexical, voire proprement grammatical (question du statut de l'élément *en/em* ici);
  - au plan morphosyntaxique et proprement grammatical, par exemple: incertitude concernant le statut d'enclitique ou de proclitique, comme dans *de-l-eschequier* (= *de l'eschequier* ou *del eschequier*?); question du statut par exemple de l'élément *a* dans *l-a-lieve* (= *la lieve* ou *l'alieve*?), le problème grammatical recoupant dans ce cas la question de l'interprétation sémantique.

Si l'on est bien obligé d'admettre que l'ajout de ces quelques signes graphiques peut rendre, de prime abord, la lecture des textes un peu moins aisée par la charge typographique qu'ils imposent, cela ne tient qu'à l'habitude que nous avons des signes graphiques modernes, par exemple du tréma lui-même introduit dans le code graphique pour nous faciliter l'accès et la

lecture des textes médiévaux<sup>35</sup>. Mais on constate, de-ci, de-là, une utilisation plus ou moins libre du tréma<sup>36</sup> phonétique dont la place, lorsqu'il est porté, varie en outre selon les traditions<sup>37</sup>; on observe encore une restitution de la ponctuation plus ou moins en prise avec les habitudes graphiques modernes, une résolution de certaines abréviations plus ou moins normée<sup>38</sup>; on note une certaine variabilité dans les principes d'établissement du texte parce que ceux-ci apparaissent en réalité plus ou moins utiles<sup>39</sup>. Toutefois, afin d'éviter la surcharge typographique, deux allègements d'usage du système paraissent possibles: concernant les clitiques, essentiellement, et d'une façon générale les problèmes plus proprement grammaticaux qui sont ceux qui font le plus violence à la lisibilité, les formes clairement enclitiques ou proclitiques (par exemple *a l'eschequier/al eschequier*, *ne l'osent/nel osent* ou encore *la vespree/l'avespree*, *la mène/l'amène*<sup>40</sup>) pourront se passer du tiret, de même que toutes

- 
35. Voir Susan Baddeley, « Théorie et pratique de la segmentation graphique dans les textes français du premier tiers du XVI<sup>e</sup> siècle », *Langue française*, 119, « Segments graphiques du français. Pratiques et normalisations dans l'histoire », dir. Nelly Andrieux-Reix et Simone Monsonégo, p. 52.
36. Voir Mario Roques, « Établissement de règles pratiques pour l'édition des anciens textes français et provençaux », *Romania*, 52, Paris, 1926, p. 245. Les restrictions d'usage du tréma préconisées par ces instructions sont parfois corrélées à des considérations qui apparaissent aujourd'hui dépassées par les possibilités du traitement de texte informatique.
37. Si la tendance actuelle est de placer le tréma phonétique selon la nature de la voyelle du groupe contenant une diérèse, par ex. *eü* (cf. Françoise Viellard et Olivier Guyotjeannin [dir.], *Conseils pour l'édition des textes médiévaux*, t. I, *Conseils généraux*, op. cit., p. 52-53), une tradition plus ancienne, représentée par ex. par Tobler et Lommatzsch, le place sur la première voyelle du groupe quelle que soit la nature de cette voyelle, par ex. : *ëu*.
38. Voir les avis divergents, sur le maintien ou le développement par ex. de l'*x* finale, de Pio Rajna (« *x = us* », *Romania*, 55, Paris, 1929, p. 528) et Jean Acher (« Sur l'*x* finale des manuscrits », *Revue de linguistique romane*, 56, 1913, p. 148-158).
39. Voir Mario Roques, « Établissement de règles pratiques pour l'édition des anciens textes français et provençaux », art. cit., p. 245, au sujet de l'inutilité dans certains contextes de l'adjonction du tréma.
40. Et non pas, par ex., *nel—osent/he—l-osent* ou *la—vespree/l-avespree*; en revanche, l'incertitude de lecture/scription sera indiquée: *la--vespree*, *l--avespree*, le tiret redoublé permettant dans ce dernier cas de mettre en évidence un emploi peut-être autonome de l'article élié *l*, l'emploi de consonnes entre deux blancs graphiques non pourvues d'un signe abrégatif étant un fait exceptionnel dans le code graphique du français médiéval dont on relève quelques occurrences dans la partie du manuscrit

les formes de forte occurrence systématiquement employées clairement en séquence ou en segments quel que soit le type de mots concernés (lexicaux ou grammaticaux); le fait devra être dûment signalé dans l'introduction par un relevé exhaustif par type de description des formes concernées.

Les rares consignes éditoriales promulguées en rapport avec ces problématiques avant l'édition du *Moniage Guillaume* concernaient essentiellement les questions relatives à la syntaxe graphique et aux faits d'enclise et de proclise.

Ainsi, Clovis Brunel<sup>41</sup>, davantage que Paul Meyer<sup>42</sup> et Mario Roques<sup>43</sup>, évoquait, avant l'introduction du tiret simple dans le *Supplément*, la question de « la séparation des mots grammaticaux » dans ses recommandations; mais l'appréciation de la segmentation ou non des éléments était laissée au libre arbitrage des éditeurs et, au bout du compte, seule la question des clitiques y était traitée dans des termes qui rappellent les instructions de Meyer. Dans les derniers principes édictés à ce jour, Françoise Vielliard et Olivier Guyotjeannin remettaient en cause le système mis en place par Brunel et continué par Monfrin en proscrivant l'emploi du trait d'union: « En latin comme en langue vulgaire, on n'emploie jamais le trait d'union<sup>44</sup> »; aussi l'appréciation de la segmentation ou non des éléments redevient-elle fonction de la « dénotation », et donc du sens (par exemple *ma dame/madame*), et de « l'analyse grammaticale [qui] peut rendre perceptible l'individualité ou la solidarité de chaque composant: *desorenavant* mais *des ore en avant*; *toujours* mais

---

de Londres consignait *Garin de Monglane: l' avon* (v. 304), *m ennuia* (v. 10652), *l apercevroiz* (v. 12088) et *n i a* (en trois mots graphiques) à la rime v. 8527.

41. Clovis Brunel, « À propos de l'édition de nos textes français du Moyen Âge », *Bulletin de la Société de l'histoire de France, 1941-1942*, p. 67-74.

42. Paul Meyer, « Instruction pour la publication des textes en ancien français », *Bulletin de la Société des anciens textes français*, Paris, 1909, p. 64-69.

43. Mario Roques, « Établissement de règles pratiques pour l'édition des anciens textes français et provençaux », art. cit., p. 243-249.

44. Françoise Vielliard et Olivier Guyotjeannin (dir.), *Conseils pour l'édition des textes médiévaux*, t. 1, *Conseils généraux*, op. cit., p. 39; voir aussi p. 41.

*tous jours* et surtout *touz jours*<sup>45</sup> ». Par ailleurs, l'évaluation de seuils d'illisibilité continue de présider aux conseils énoncés ; le recours à des méthodologies d'édition différentes selon le type de texte y est affirmé en accordant plus d'attention au « cas très particulier de documents linguistiques importants » duquel le texte littéraire est implicitement exclu<sup>46</sup>, comme si les préoccupations linguistiques et esthétiques ne pouvaient rien avoir à faire l'une avec l'autre.

La transcription des consonnes redoublées fait quant à elle l'objet de pratiques variables et aléatoires selon les éditeurs et les instructions. Nelly Andrieux-Reix prend pour exemple<sup>47</sup> l'« unanimité [qui] semble faite pour *assavoir* sur le maintien tel quel de l'ensemble de la séquence (par opposition à *a savoir* à transcrire en deux [segments]: *a savoir*) ». Mais ce « maintien tel quel » pour les éditeurs qui le pratiquent se heurte, sans signalement graphique spécifique, à la considération, sans nuance, que *assavoir* constituerait une forme complètement lexicalisée, ce qui ne semble pas être le cas en ancien français : selon Monfrin<sup>48</sup>, ce verbe pourrait même ne jamais avoir existé ; d'ailleurs, Tobler et Lommatzsch ne le lemmatisent pas et Godefroy n'en répertorie que trois exemples d'emploi dans le *Complément* à son *Dictionnaire*<sup>49</sup>. Joan Williamson de son côté proposait une transcription en séquence de tout redoublement consonantique du type *assavoir*<sup>50</sup>. Alfred Foulet et Mary Speer<sup>51</sup> ainsi que Philippe Ménard<sup>52</sup> préconisaient une transcription des consonnes

45. *Ibid.*, p. 41.

46. *Ibid.*, p. 39-42.

47. Nelly Andrieux-Reix et Simone Monsonégo, « Transcription, lisibilité, transgression : quelques problèmes posés par les éditions de textes médiévaux », art. cit., p. 59.

48. *Documents linguistiques de la France*, t. I, vol. 2, *Chartes en langue française antérieures à 1271 conservées dans le département de la Haute-Marne*, éd. cit., p. lxvi.

49. Voir toutefois, pour la période du moyen français, le *DMF*.

50. Philippe de Mézières, *Le Livre de la vertu du sacrement de mariage*, éd. Joan B. Williamson à partir du ms. Paris, BnF, fr. 1175, Washington D.C., The Catholic University of America Press, 1992, p. 25-27.

51. Alfred Foulet et Mary Blakely Speer, *On Editing Old French Texts*, Lawrence, Regents Press of Kansas, 1979, p. 60-62.

52. « Problèmes de paléographie et de philologie dans l'édition des textes français du Moyen Âge », dans Philip E. Bennett et Graham A. Runnalls, *The Editor and the Text. Mélanges Anthony J. Holden*, Edinburgh, Edinburgh University Press, 1990, p. 1-9.

doubles en pratiquant une coupure conforme au code graphique du français moderne par l'instauration d'un blanc (par ex. *il nou* [« ne le »] *ssalue*). Plus récemment, Françoise Vielliard et Olivier Guyotjeannin formulaient le même conseil<sup>53</sup>.

Mais ces consignes n'envisageaient pas clairement les cas de transformations du type *empié* (*en + pié*), et passaient outre le problème récurrent dans tout manuscrit du « petit espacement ». Or, en dépit des apparences, « petit » et « grand » espacement ne sont pas nécessairement réductibles l'un à l'autre, ainsi que Nelly Andrieux-Reix l'avait déjà observé<sup>54</sup> et ainsi qu'il s'observe de façon encore plus nette dans la partie du manuscrit de Londres consignant *Garin de Monglane*<sup>55</sup>. Et les conséquences pour l'étude de la langue sont là aussi importantes.

### Illustration du système proposé par le manuscrit de Londres

[fol. 1a]

Ci coumence[*occurrence unique*]l'estoyre de Guerin de Monglenne, et aprez de Girart de Vienne et de Renier de Gennes et de Milon de Puille et de Hernaut de Biaulande. Et aprez d'Aymeri coument il ot Nerbone et Ermengart a moullier et des enfans qui d'euls issirent, c'est a—savoir de Guillaume d'Orenges et de Bernart de Brubant et de Buevon de Comarchis et de Guerin d'Anseune et d'Ernault le rous et d'Aymer le chetif et de Guibert qui fu roys d'Andrenas et de leur .V. sereurs coument elles furent mariees et a quelz seigneurs. Et y sont li ver Fouque de Sandie et tout li fait Renoart au tinel et de son filz Maillefer et tout li fait Guillaume d'Orenges d--usques a sa mort.

53. Françoise Vielliard et Olivier Guyotjeannin (dir.), *Conseils pour l'édition des textes médiévaux*, t. 1, *Conseils généraux*, op. cit., p. 42-43.

54. Nelly Andrieux-Reix et Simone Monsonégo, « Transcription, lisibilité, transgression : quelques problèmes posés par les éditions de textes médiévaux », art. cit., p. 60, qui notent que « l'ambiguïté dont le petit espace se révèle doté est comparable à celle qui sera plus tard attachée au trait maintenant dit "d'union" et qui, en fait, est autant de désunion que d'union ».

55. Précision rendue utile et nécessaire par le fait qu'il s'observe des différences notables de scription entre notre partie du manuscrit et celle consignant *Le Moniage Guillaume*, pourtant de la même main et principal support à l'étude d'Andrieux-Reix (voir Nelly Andrieux-Reix et Simone Monsonégo, « Transcription, lisibilité, transgression : quelques problèmes posés par les éditions de textes médiévaux », art. cit., p. 56).

## I

Seignour, or escoutez, por Dieu omnipotent,  
 Que Dame—Diex vos doint honor et joie grant!  
 Oÿ avez chanter de Bernart de Brubant  
 Et d'Ernaut de Biaulande, d'Aymeri son enfant,  
 De Girart de Viane a-l-orgueilleux semblant  
 Et de Renier de Gennes que Diex par—ama tant,  
 Qui fu pere Olivier le compaignon Rollant,  
 De Guillaume et de Fouque et du preu Viviant  
 Et de la fiere geste dont on parole tant  
 Qui tant orent de paine suz la gent mescreant.  
 Cil jogleour n'en sevent la montance d'un gant  
 Car tuit en ont lessié le droit coumencement  
 De Guerin de Monglenne le chevalier vaillant  
 Dont celle geste issi dont chantent li auquant.  
 Ja sarez qui il fu et dont et de quel gent  
 Et coument il conquist Monglenne et Mont—Tirant  
 Et la terre en-viron une jornee grant  
 Qu'a celui tans tenoient Sarrazin et Perssant  
 Et qui fu celle dame dont furent cil enfant,  
 Que l'en apele « geste » des le coumencement  
 El royaume de France.

[fol. 1b]

## II

Seignor, vous savez bien, quant Pepin fu feniz,  
 Que Charles li siens filz fu chaciez du païs,  
 Par force l'en--chacierent et Rainfroiz et Heudriz.  
 Puis ala a Galafre le roy des Arrabiz,  
 Aida li de sa guerre contre ses anemis.  
 Quant il l'ot tret a fin et ot Bremant occis  
 Et il ot Durendal le riche branc conquis,  
 Si s'en revint arriere en France son païs.  
 Tant fist par son grant sens, par force et par amis  
 Que il fu couronez el moustier Saint Denis.  
 Les .II. sers fist destruire et lor meillors amis,  
 Puis conquist il maint regne et maint riche païs  
 Par son fier vasselage.

## Exemplification des données du problème par le manuscrit de Londres

Les problèmes éditoriaux posés par la résolution des abréviations médiévales sont nombreux, et leurs conséquences pour la langue importantes; la mise en relief d'une graphie restituée dans tous les cas où la résolution d'une abréviation est problématique doit permettre au lecteur, dans le cadre d'une analyse linguistique de l'écrit, de pouvoir se référer au texte édité sans risquer d'attester au plan statistique des graphies qui apparaissent développées en toutes lettres dans l'édition mais qui sont abrégées dans le manuscrit.

Pour illustrer notre propos, nous prendrons pour exemple le cas d'une abréviation polysémique: *g* linéaire ou suscrit employé devant *u* consonne ou *m*, et dans l'abréviation de certaines graphies grammaticales (du type *eux*).

La valeur *cou* de *g* linéaire employé devant *m* est attestée dans le manuscrit de Londres par une occurrence unique développée en toutes lettres dans le titre rubriqué: *coumence*. S'il apparaît très vraisemblable que ce titre a été rédigé de la main même du copiste du manuscrit, et que celui-ci l'a aussi peut-être créé, l'attestation en toutes lettres par une occurrence unique constitue nécessairement un frein à la restitution au plus près d'un état de langue sans créer d'artefacts; à quoi s'ajoute le problème de la fiabilité de la distinction *u/n*.

Certes l'examen des graphies *u* et *n* du manuscrit met en évidence un emploi généralement différencié et relativement stable des deux graphies, malgré quelques ambiguïtés et même si on lit parfois presque systématiquement *n* là où seul *u* semble possible<sup>56</sup>. Or, de cette étude circonstanciée de toutes les formes pouvant commencer par *con-*, *cou-* ou *co-*<sup>57</sup> où une ambiguïté est possible<sup>58</sup>, il ressort le fait contradictoire suivant, susceptible

56. Par ex., *ducau(t)/ducaus* se lit *ducan-* dans 15 de ses 17 occurrences.

57. La séquence *com-* ne posant pas problème.

58. La liste des formes concernées est assez restreinte. Dans le manuscrit, cela intéresse les formes et les paradigmes de *couvoitier*, *couvenir*, *couvent*, *couvenant*, *coument*,

de créer une impasse éditoriale : on lit invariablement *cou-* dans tous les cas où la forme est développée, en même temps qu'on note l'absence d'une forme abrégée *cō-*, semblant exclure, de fait, la possibilité d'une lecture *con-*<sup>59</sup> et confirmer celle de *cou-*. Mais on note aussi, pour ainsi dire inversement, l'absence remarquable de formes développées *co-* pour ces mêmes formes pouvant alterner avec *cou-*, alors qu'il se trouve, par ailleurs, que les graphies *o* et *ou* alternent dans le manuscrit dans tous les cas où, précisément, le problème de lecture *ou/on* ne se pose pas, comme, par exemple, dans *cortois/courtois, plorer/plourer*. Que penser de cet invariant ? Cette double constatation crée une impasse éditoriale : d'un côté on se retrouve devant une (quasi) impossibilité d'une lecture *con-* par l'absence d'une abréviation qui pourtant existe dans le manuscrit pour *com-*, et de l'autre, devant un invariant *cou-* vs *co-* qui peut apparaître suspect dans l'économie générale du système graphique du copiste et pourrait faire pencher la balance dans le sens d'une lecture *con-*. Que penser de cette constatation ? La résolution des abréviations reposant sur les formes développées en toutes lettres correspondantes, on devrait ici considérer qu'il ne s'agit là que d'un pur hasard. Mais cette assurance pourrait être remise en cause par l'occurrence abrégée, elle aussi unique, de *mōstrer* (au v. 2230, vs *moustrer*, 28 occurrences en toutes lettres).

Il semble en effet envisageable de considérer, dans ce cas, que l'abréviation puisse permettre d'atteindre la « vérité » du système graphique du copiste et aider à l'éclaircissement des formes développées pour lesquelles sans aucune exception on lit pourtant invariablement *moustrer*, et donc nous réorienter vers une lecture *monstrer*, la possibilité que la barre dite

---

*couman-*, *coumenc-*, *escousser* (mais aussi, le problème se répercutant finalement sur elles, les formes des paradigmes de *groucier*, *demonstrer*, *moustrer* – mais, peut-être, *monstrer*, voir *infra*).

59. Le problème est ici créé par le fait que ces formes s'abrègent conventionnellement par *g*, plus économique que *cō* dont on ne relève qu'un exemple lorsqu'un tilde est mis pour *n*, dans *recōneues*, alors même que la barre horizontale suscrite est assez fréquemment employée pour *m*, par ex. dans *c'om*, *com*, *comme*.



« de nasalité » puisse ici valoir pour *u*<sup>60</sup> se heurtant en réalité au système graphique du copiste qui ignore, partout ailleurs où cela aurait été possible<sup>61</sup>, la valeur vocalique de ce signe. Soit à nouveau une occurrence unique. Cela induirait peut-être aussi à penser que *u* et *n* pourraient ne pas avoir, pour ce type de formes du moins<sup>62</sup>, de valeur distinctive<sup>63</sup> en soi dans le manuscrit, bien qu'on lise clairement *coumence*, comme on lit toujours *covenant*, *couvent*, *couvoitier*, *(de)moustre*, *groucier*. Mais pourrions-nous pour autant en déduire une lecture *conmence*, *convoitier*, *conment*, etc. sur la base d'une possible lecture *monstrer* de *mōstrer*? Rien n'est évidemment moins sûr car, si l'abréviation *g* peut masquer l'existence par ailleurs toujours possible de *cō-*, inversement, *mō* ne peut pas être masqué par un signe qui aurait pu à lui seul abrégé toute la suite graphique *mon-* ou *mou-*, abréviation inexistante dans le système abrégatif médiéval. Aussi ces constatations, basées sur un nombre très faible d'occurrences et donc sur des manques graphiques, ne sauraient à elles seules battre en brèche la confiance, presque nécessairement aveugle, en une forme développée telle qu'elle se présente à nos yeux. Aussi doit-on considérer que *mōstrer* vaut pour *moustrer*, conformément à la lecture des formes développées. Or, dès lors que *con-* et *co-* sont inexistantes dans certaines formes, que *o* et *ou* alternent dans toutes les formes non concernées par le problème posé ici et que *u* et *n* pourraient ne pas se discriminer clairement, il paraît impossible de déterminer si ce qu'on lit *cou-* vaut véritablement pour *cou-* ou pour *con-*. Qui plus est, on observe que les formes pouvant être graphiées par la suite *coum-* sont, à l'exception de *coumence*, systématiquement abrégées *gm* (170 occurrences). Cette sorte d'euphémisation graphique pourrait tout à la fois

60. Voir, à ce sujet, Philippe Ménard, « Édition de texte et paléographie: le problème de la transcription de *u* et de *n* », dans Maria Colombo Timelli et Claudio Galderisi (dir.), « Pour acquérir honneur et pris ». *Mélanges de moyen français offerts à Giuseppe Di Stefano*, Montréal, Ceres, 2004, p. 285; Anne Rochebouet, « Une "confusion" graphique fonctionnelle? Sur la transcription du *u* et du *n* dans les textes en ancien et moyen français », art. cit., p. 206-219.

61. Et cela aurait été possible dans plusieurs centaines d'occurrences.

62. En revanche, *n* et *u* consonne ont une valeur discriminante dans tous les cas où leur confusion serait sémantiquement ambiguë : *nos/vos*, *nous/vous*, *nostre/vostre*, par ex.

63. Parce que non ambigu sémantiquement (voir la note précédente).

cache et révéler, de la part du copiste lui-même, un embarras graphique où l'abréviation, par sa polyvalence, se substituant à la graphie sans en supporter les inconvénients, notamment phoniques, jouerait le rôle d'élément « cache-misère », indécision que le cas de *moustrer/mōstrer* pourrait révéler.

Un problème à certains égards similaire est encore posé dans le manuscrit de Londres par la mise en place d'un (micro)système d'abréviations, que nous appellerons « dichotomiques », concernant *g* suscrit dans l'abréviation de certaines graphies grammaticales.

Selon ce système, les graphies « nouvelles », non ou moins traditionnelles, et qui sont toujours des graphies « longues », par exemple *nous*, *vous*, sont représentées par des abréviations *no<sup>o</sup>*, *vo<sup>o</sup>* qui s'opposent aux abréviations *n<sup>o</sup>*, *v<sup>o</sup>* représentant les graphies traditionnelles « courtes » *nos* et *vos*; la validité de ce système paraît démontrée par l'exemple de l'abréviation *to<sup>o</sup>*: alors que seules les graphies « longues » *tous* et *touz* se rencontrent en toutes lettres dans le manuscrit, *t<sup>o</sup>* ne se rencontre pas, non plus que les graphies *tos* et *toz* qui lui correspondraient selon le système graphique du copiste. Or la tentation peut être grande pour l'éditeur de réduire – sans la signaler et quel que soit le choix opéré – la problématique de ces abréviations « dichotomiques » à une absence d'opposition: dans le cas, observé dans le manuscrit de Londres, des couples d'abréviations *c<sup>o</sup>/ce<sup>o</sup>* (= *ceus/ceulz* selon le rapport de la fréquence occurrence) et *e<sup>o</sup>/eu<sup>o</sup>* (= *eus/eulz* selon le même rapport), la fréquence occurrence étant toujours favorable aux graphies « nouvelles », on développerait ainsi par exemple *e<sup>o</sup>* en *eulz* sans respecter le système de « double orthographe » mis en place par le copiste ainsi que semblent l'attester les données du manuscrit; de la même manière, dans les textes où les graphies « longues » seraient majoritaires, on considérerait alors que *g* suscrit vaudrait par exemple pour *us* dans *no<sup>o</sup>*, pour *ous* dans *n<sup>o</sup>*; dans les textes où les graphies « courtes » seraient majoritaires, on considérerait alors que *g* suscrit vaudrait par exemple pour *os* dans *n<sup>o</sup>*, pour *s* dans *no<sup>o</sup>* – que d'aucuns qualifieraient d'« erreur

d'abréviation » – cette dernière valeur étant, certes, possible, mais seulement par défaut de graphie développée en toutes lettres correspondante : dans le manuscrit de Londres, l'introduction de *l* « étymologiques » dans la graphie de certains mots, notamment grammaticaux ainsi que nous l'avons vu plus haut, a motivé un système par lequel l'abréviation de *au<sup>o</sup>* (= *auls*, *aulz* ou *aulx* selon le système graphique du copiste) est, de la même manière que les autres abréviations dichotomiques, supposée s'opposer à *a<sup>o</sup>* (= *aus*) dans la notation ici de l'enclise représentant *a + les*; or le copiste associe une abréviation à une graphie (*auls*, *aulz* ou *aulx*) attestée par ailleurs dans le manuscrit dans quelques mots de façon très minoritaire (par ex. *Hernauls*, *haulz*, *maulx*), mais que ne connaît pas (encore) la forme développée en toutes lettres correspondante (*as*, *aus*); dès lors sommes-nous bien obligé d'admettre, ici, une valeur *s* de *g* suscrit dans *au<sup>o</sup>* = *a + les*<sup>64</sup>.

Pour résumer, on peut proposer le tableau suivant des abréviations dichotomiques observées dans le manuscrit de Londres :

Abréviations	Formes développées correspondantes selon les données du manuscrit	Forme développée retenue selon le rapport de la fréquence occurrenceielle
<i>n<sup>o</sup></i>	<i>nos</i>	=
<i>no<sup>o</sup></i>	<i>nous</i>	=
<i>v<sup>o</sup></i>	<i>vos</i>	=
<i>vo<sup>o</sup></i>	<i>vous</i>	=
<i>t<sup>o</sup></i> non attestée	<i>tos</i> , <i>toz</i> non attestées	∅
<i>to<sup>o</sup></i>	<i>tous</i> , <i>touz</i>	<i>touz</i>
<i>c<sup>o</sup></i>	<i>ceus</i> , <i>ceuz</i>	<i>ceus</i>
<i>ce<sup>o</sup></i>	<i>ceuls</i> , <i>ceulz</i>	<i>ceulz</i>

64. Un phénomène similaire est représenté dans le manuscrit par un autre emploi de *g* suscrit en collocation avec *a*, par exemple dans *bia<sup>o</sup>*, où l'abréviation, conformément à la seule graphie représentée pour cette forme, *biax* (33 occurrences), a été « développée » en *x*, la quasi-exclusivité de la graphie *x* dans les formes parfois abrégées par *a<sup>o</sup>* dans le manuscrit (*bia<sup>o</sup>*, *chastia<sup>o</sup>*, *chalumia<sup>o</sup>*, *cheva<sup>o</sup>*, *martia<sup>o</sup>*) conférant au signe le caractère de graphie à part entière, *x* n'apparaissant plus avec le seul statut d'abréviation de la suite *us*. Autrement dit, le fait témoignerait ici d'un système particulier et original dans lequel, par une sorte de mise en abîme abréviative, *g* suscrit constituerait l'abréviation d'une abréviation, la valeur originelle de *x* étant *us*.

Abréviations	Formes développées correspondantes selon les données du manuscrit	Forme développée retenue selon le rapport de la fréquence occurrence
<i>e<sup>o</sup></i>	<i>eus, euz, eux</i>	<i>eus</i>
<i>eu<sup>o</sup></i>	<i>euls, eulz</i>	<i>eulz</i>
<i>a<sup>o</sup></i>	<i>as, aus</i>	<i>aus</i>
<i>au<sup>o</sup></i>	<i>aus graphie unique</i>	<i>aus</i>

La résolution du système abrégatif pose donc problème chaque fois que la graphie correspondante n'apparaît pas ou que son occurrence est unique, ce qui doit inviter à la prudence; la complexité du système abrégatif appelant par ailleurs la mise en évidence des graphies restituées dans tous les cas où plusieurs interprétations semblent possibles.

Les problèmes éditoriaux posés par la question de la séparation ou non des mots sont tout aussi nombreux, et les conséquences pour la langue tout aussi importantes. Parce qu'ils apparaissent comme un lieu d'observation privilégié des phénomènes notamment de lexicalisation et de grammaticalisation du français<sup>65</sup>, les faits particuliers de « ponctuation du mot » ou de « syntaxe graphique » devront être sauvegardés dans la mesure du possible aux différents niveaux de la description linguistique distinguée plus haut.

Nous nous attacherons essentiellement ici aux problèmes posés par le « petit espacement », qui n'ont été que très peu abordés jusqu'à présent. Le petit espacement pose notamment problème chaque fois qu'il apparaît dans une unité en cours de formation, comme par exemple dans *en--chacier* (= *enchacier* ou *en chacier?*), ou entre deux éléments dont le premier est susceptible de subir une transformation graphique à la finale, comme par exemple dans *en--pié* (= *en pié* ou *enpié?*), le problème s'accroissant dans le cas des graphies complexes du

65. Voir Laurent Balon, « Les unités graphiques de l'ancien et du moyen français: un lieu d'observation privilégié pour une meilleure approche des phénomènes de lexicalisation et de grammaticalisation du français? », *Dossiers d'HEL* (SHESL), 9, « Écriture(s) et représentations du langage et des langues », dir. Julie Lefebvre, Jacqueline Léon et Christian Puech, 2016, p. 304-316.

type *ē--pié* (= *en pié, enpié, em pié* ou *empié*?). Pour illustrer notre propos, nous prendrons dans un premier temps l'exemple de ces graphies. Nous terminerons par l'aperçu de quelques difficultés posées par le recours à l'analyse grammaticale ou à la dénotation dans le traitement des séquences graphiques pratiquées dans les manuscrits avec l'exemple des formules *madame/ma dame, mes sires/messires, mon seignor/monseignor*.

Un espacement net, qu'on appelle « blanc graphique », laisse parfois place à un plus petit espacement que seule, semble-t-il, Nelly Andrieux-Reix a jusqu'à ce jour problématisé<sup>66</sup>. Si cet « entre-deux » graphique correspond tantôt à une séquence, tantôt à une segmentation, ambiguïté que seule une étude de la fréquence occurrenceielle des formes permet parfois de lever, notamment dans les cas où la pratique de la séquenciation entraîne des modifications graphiques systématiques, la pratique pourrait dans quelques cas, notamment dans les unités en cours de formation, manifester une hésitation scribale concernant le statut grammatical ou la lexicalisation de certaines formes pouvant être employées en un ou en deux mots.

Dans le manuscrit de Londres, on observe la règle combinatoire suivante: *en*, pronom personnel régime ou préposition, employé entre deux blancs graphiques n'apparaît jamais sous une forme *em*<sup>67</sup>. En revanche, lorsqu'il est employé en séquence avec un élément suivant dont l'initiale est *p* ou *b*, *en* est remplacé par *em* dans tous les cas (58 occurrences en toutes lettres) sauf un: *enporte* (v. 6587).

Ainsi, par exemple, *en pié*, en deux segments, devient systématiquement *empié* lorsque la forme est écrite en un seul tenant. Ce fait permet d'établir qu'un petit espacement comme dans *em--pié* équivaut donc, par le fait de la graphie *m*, à une séquence *empié*, la graphie *en--pié* n'étant en outre pas attestée

66. Voir Nelly Andrieux-Reix et Simone Monsonégo, « Transcription, lisibilité, transgression: quelques problèmes posés par les éditions de textes médiévaux », art. cit., p. 59.

67. La graphie *em* employée entre deux blancs graphiques semblant par ailleurs attestée: voir Eduard Schwan et Dietrich Behrens, *Grammatik des Altfranzösischen*, t. I, *Lautlehre*, Leipzig, O.R. Reisland, 1914, § 183, p. 110.

dans le manuscrit aussi bien que toute graphie du type *en--p-/b-* ; en conséquence de quoi il ressort que la pratique du copiste oppose « petits » et « grands » espacements partout où cela est vérifiable par des modifications graphiques. Cette observation permet de lever les ambiguïtés de graphies complexes du type « e tilde + petit espacement + base lexicale à initiale *p* ou *b* », comme dans *ē--pié* : si *m*, dans la forme en toutes lettres, constitue un indice sérieux d'un emploi équivalant à une séquence, la tentation dans ce cas peut être là aussi grande pour l'éditeur de considérer les deux éléments comme segmentés, et donc de transcrire *en pié* en deux segments : la mise en relief de cette règle combinatoire dans le système graphique du copiste permet ainsi de poser cette forme comme sans doute équivalente à *em--pié* et donc à *empié*. Toutefois, en raison à la fois de la variabilité selon les manuscrits, voire au sein d'un même manuscrit<sup>68</sup>, et des préventions qui subsistent encore, la pratique du petit espacement sera préservée à tous les niveaux de la description linguistique distinguée plus haut, soit, pour la forme étudiée ici : *em--pié* ou *em--pié*.

L'apparition de « petits espacements » pourrait en outre procéder d'un geste plus ou moins réflexif, et revêtir par là une pertinence linguistique, corrélée à une interrogation du copiste sur le choix de scription à opérer.

Dans l'exemple de la triple alternance par exemple de *enchacier/en chacier/en--chacier* (v. 24), l'emploi indéterminé du vers 24 tiendrait à une difficulté sémantique particulière due au statut complexe de l'élément *en* et à la formation d'une nouvelle unité lexicale en cours ; cette perspective justifierait une scription *en--chacier*, irréductible aussi bien à une segmentation qu'à une séquence, au plan du découpage de la chaîne graphique du moins.

Soit l'exemple complet des vers 23-24 :

[...] Charles li siens filz fu chacier du país,  
Par force l'en--chacierent et Rainfroiz et Heudriz.

68. L'opposition entre petits et grands espacements n'étant pas systématique par ex. dans la partie du manuscrit de Londres consignant *Le Moniage Guillaume*, pourtant rédigé de la même main (voir *supra*, note 9).

Il est difficile ici, si l'on s'en tient à la présence d'un petit espacement, de présager si la forme *en--chacierent* est entendue au sens d'une unité lexicale et sémantique ou non. En effet, une segmentation univoque *en chacierent* aurait pu signifier un emploi de *en* comme substitut clairement anaphorique de *du pais*, plutôt que comme un préfixe se rattachant à *chacierent*. Or le recours au sens ne permet pas de lever réellement ici l'ambiguïté syntaxique et lexicale dans la mesure où, quel que soit le choix opéré, on obtient deux nuances sémantiques très proches et toutes deux acceptables en contexte : si *en* se rattache à *chacierent* en une unité lexicale, on entend : « Rainfroiz et Heudriz l'expulsèrent par la force » ; et si *en* est substitut, on entend : « Rainfroiz et Heudriz l'en chassèrent par la force ».

L'indécision ici concernant la valeur et le statut grammatical de *en* trouverait un écho graphique dans le fait que les éléments *en* et *chacierent* ont été séparés de manière équivoque par un blanc graphique tenu en prolongement d'une réflexion sémantique et grammaticale. Le problème pour ce type de formes paraît en outre accru par la stabilité graphique de *en* employé en séquence avec un élément commençant par une autre lettre que *p* et *b* et qui interdit toute transformation graphique à la jointure des deux éléments aussi bien selon le code graphique du copiste que d'après celui du français moderne. Cet « entre-deux » graphique pourrait peut-être dès lors témoigner de la difficulté d'appréhension de la part du copiste lui-même d'une unité lexicale *enchacier* en formation, et peut-être encore mal perçue, face à la possibilité de conserver *en* en tant qu'unité indépendante et pouvant donc soit se rattacher à *chacier*, soit conserver une de ses valeurs intrinsèques de substitut. Le petit espacement constituerait dès lors, de la même manière que la séquenciation et la segmentation, une trace écrite, matérielle, d'une opération cognitive à l'œuvre prise sur le vif de l'acte de scription ; le petit espacement procédant alors, comme la séquenciation et la segmentation, d'un geste plus ou moins réflexif.

Enfin, si le recours notamment à l'analyse grammaticale et à la dénotation, ainsi que le recommandent Françoise Vielliard et Olivier Guyotjeannin, permet dans de nombreux cas de trancher entre segmentation et séquenciation, comme par exemple dans « Que tout envers labat dessus le pavement » (v. 1631, où *labat* = « l'abat » vs « la bat »), il reste quelques cas où la systématisation de ces principes affecte ou efface certaines particularités linguistiques qu'il conviendrait au contraire de sauvegarder.

Soit l'exemple des formules *madame/ma dame, mon seignor/monseignor, mes sires/messires* : en suivant les recommandations de Françoise Vielliard et Olivier Guyotjeannin, ces expressions seront transcrites en deux segments lorsqu'elles « dénotent nettement un lien de dépendance amoureuse ou féodale<sup>69</sup> », en un seul tenant dans les autres cas.

Dans l'exemple du vers 352 : « Ma dame la roÿne avant hier me manda », *Ma dame* dénote aussi bien un lien de dépendance féodale qu'une marque de politesse, sans qu'il soit vraiment possible de trancher entre les deux solutions : quel choix de transcription devra-t-on dès lors adopter ? *Madame* ou *Ma dame* ? L'usage du tiret double, défini comme une possibilité d'occurrence en séquence d'une forme employée en segments, permet dans *Ma—dame* de conserver la pratique du copiste tout en signifiant la double possibilité dénotative.

Dans l'exemple *mon seignor/monseignor*, on observe que la distribution des deux graphies est fonction d'une dichotomie « formes pleines »/« formes abrégées » par-delà toute considération dénotative qui favorise l'emploi de *mon*[<sup>ˈ</sup>. forme abrégée en séquence (2 occurrences) et de *mon seignor* forme pleine en deux segments (5 occurrences) dans tous les cas, sauf un : *mon--*[<sup>ˈ</sup>., dont l'emploi peut suggérer un début d'autonomie du signe abrégatif alors que la solidarité ou non des éléments *mon* et *seignor* apparaît liée à l'occurrence ou non de l'abréviation dans les autres emplois. Dans ce cas encore, la méthode traditionnelle efface cette particularité.

69. Françoise Vielliard et Olivier Guyotjeannin (dir.), *Conseils pour l'édition des textes médiévaux*, t. 1, *Conseils généraux*, op. cit., p. 41.



Dans l'exemple *me sires* (v. 10025, 11681), la forme *me* atteste sans doute un amuïssement de *s* final qu'il convient d'indiquer dans la transcription : l'ensemble de la formule sera donc transcrite *mé—sires* dans ses deux occurrences<sup>70</sup>. Sur ces deux occurrences, il s'en trouve une (v. 11681) pour laquelle il ne saurait y avoir aucun lien de dépendance amoureuse ou féodale en contexte, et une autre, au vers 10025, pour laquelle ce lien de dépendance est évident. Le recours à la dénotation devrait ainsi, dans le contexte dans lequel apparaît l'occurrence du vers 11681, nous conduire à transcrire la forme en une seule séquence *mesires* pendant que nous transcrivions l'autre *mé* (ou *me*) *sires* en deux segments au vers 10025. Or la forme ainsi séquenciée n'apporte aucune information quant à la réalité de son occurrence en deux segments dans le manuscrit, et n'indique plus l'amuïssement de *s* final : au contraire, elle devient l'équivalent d'une simple occurrence de *messires* dont on pourra se servir, dans le cadre d'une étude linguistique, comme d'un exemple de réduction consonantique de *ss* en *s* à la jonction de deux éléments entrés en séquence (*mes + sires* > *mesires*). Or la recommandation d'une transcription en deux segments de l'occurrence du vers 10025 selon une considération dénotative se heurte ici à l'analyse grammaticale du premier élément *me* qui, suite à l'amuïssement de *s*, « rend perceptible la solidarité de chaque composant<sup>71</sup> », ce qui pourrait impliquer *in fine* une transcription par *mesires* dans cette occurrence, y compris selon une méthode traditionnelle.

Ainsi, la méthode que nous proposons apparaît-elle bien comme un moyen de conserver le contenu linguistique et littéraire des manuscrits par-delà certaines difficultés philologiques posées par les textes d'ancien et de moyen français.

70. Si la bizarrerie d'une graphie *me—sires* permet à elle seule de signifier un emploi ouvert de *e*, l'usage de l'accent se justifie par la présence par ailleurs de graphies comme *de or* (v. 6979), qui représente sans doute aussi un amuïssement de *s* final (*des or* > *dé or*, à moins qu'elle ne constitue une variante lexicale [*de or*], non attestée dans les dictionnaires d'ancien et de moyen français, de *de maintenant*), mais dont la lecture par *e* ouvert n'est pas spontanément perçue.

71. Françoise Vielliard et Olivier Guyotjeannin (dir.), *Conseils pour l'édition des textes médiévaux*, t. 1, *Conseils généraux*, op. cit., p. 41.

La technique éditoriale pour laquelle nous plaidons constitue une tentative d'unification des différentes pratiques éditoriales en ce qu'elles ont chacune de plus pertinent et de plus informatif pour le lecteur au plan de la tradition manuscrite et littéraire et au plan linguistique, et propose, tout en ménageant certaines exigences de l'édition canonique, d'accorder aux écrits littéraires la même minutie dans la transcription que celle souhaitée pour les documents d'archives.

L'approche que nous proposons consiste d'abord à considérer le manuscrit comme un témoin historique authentique d'un état de langue donné, la transcription la plus fidèle possible de celui-ci autorisant seule une description méthodique et raisonnée des procédures de « mise en texte » du manuscrit et une analyse linguistique comprise non pas comme une étude de langue telle qu'on la mène dans une édition de texte traditionnelle, mais comme une analyse de phénomènes relevant de la linguistique de l'écrit<sup>72</sup>.

Ainsi, dans l'objectif de ne pas créer d'artefacts lexicaux ou grammaticaux, et dans l'intérêt même de la recherche selon une approche plus fine de l'ancienne langue, une attention particulière sera apportée aux faits de syntaxe graphique par l'emploi d'un système de tirets (le trait d'union [-] pour indiquer une séquenciation, le trait d'union redoublé [--] pour indiquer un petit espacement, le tiret long [—] pour indiquer une segmentation) chaque fois qu'une forme présente un intérêt particulier dans la formation du français au plan sémantique (par ex. : problème relatif à la différence de dénotation des formes du type *mes sire/messire*), lexicologique (par ex. : phénomènes relevant de la formation du lexique et des unités en cours de lexicalisation du type *en mener/enmener*), graphique (par ex. : transformations du type *en prendre/emprendre*), et morphosyntaxique (par ex. :

---

72. Cette perspective se différenciant de l'étude de langue traditionnelle par une approche argumentative des faits de langue et la mise en relief de microsystèmes dans la pratique des copistes, l'interprétation de ces microsystèmes pouvant éventuellement suggérer une réflexion grammaticale. Voir Laurent Balon, *Étude linguistique de « Garin de Monglane »*, ouvrage à paraître, cité n. 11.

question des formes clitiques et distribution en emploi pro- ou enclitique du type *del ange* ou *de l'ange*).

Parce que les systèmes abrégatifs apparaissent d'une complexité telle qu'ils doivent faire entrer l'éditeur dans l'ère du doute et du soupçon, une attention particulière sera aussi portée aux abréviations par l'emploi d'un système de soulignement (ou d'italique) partout où la restitution d'une graphie pose problème au regard des données du manuscrit, l'ensemble de ces marques typographiques (soulignements/italiques et tirets) devant faciliter le travail du linguiste et notamment lui éviter le recours constant aux manuscrits pour en vérifier les données.

Ainsi que nous l'avons par quelques exemples illustrée, la question de la méthode d'établissement du texte d'ancien et de moyen français pose foncièrement le problème de la technique de transcription à adopter. Or la finesse et la fiabilité de l'analyse linguistique, qui dépendent directement du choix éditorial opéré, en seront les reflets. L'édition du texte littéraire admet parfois des libertés importantes. La lisibilité du texte notamment devient l'excuse de normalisations qui ne rendent pas toujours compte de la langue réelle, et leurs conséquences pour l'étude de la langue sont considérables. Faire des choix, c'est imposer une interprétation, qui empêche les réappréciations ultérieures. Or il est bien souvent impossible, à partir des textes édités selon la méthode traditionnelle, de faire la part entre les données du manuscrit et les interprétations de l'éditeur. C'est ce genre d'inconvénients que tente de parer la méthode que nous proposons, où la reproduction de la lettre et le refus de défigurer le matériau auquel elle s'attache permettront de réexaminer à loisir le cheminement de la langue à travers le temps.



## COMITÉ SCIENTIFIQUE

Hava BAT-ZEEV SHYLDKROT (Université de Tel Aviv)

Françoise BERLAN (Sorbonne Université)

Mireille HUCHON (Sorbonne Université)

Peter KOCH (Universität Tübingen)†

Anthony LODGE (Saint Andrews University)

Christiane MARCHELLO-NIZIA (École normale supérieure-LSH, Lyon)

Robert MARTIN (Sorbonne Université/Académie des inscriptions et belles-lettres)

Georges MOLINIÉ (Université Paris-Sorbonne)†

Claude MULLER (Université Bordeaux Montaigne)

Laurence ROSIER (Université Libre de Bruxelles)

Gilles ROUSSINEAU (Sorbonne Université)

Claude THOMASSET (Sorbonne Université)

## COMITÉ DE RÉDACTION

Claire BADIOU-MONFERRAN (Université Sorbonne Nouvelle)

Michel BANNIARD (Université Toulouse 2-Le Mirail)

Annie BERTIN (Université Paris Ouest Nanterre La Défense)

Claude BURIDANT (Université Strasbourg 2)

Maria COLOMBO-TIMELLI (Università degli Studi di Milano Statale)

Bernard COMBETTES (Université de Lorraine)

Frédéric DUVAL (École nationale des chartes)

Pierre-Yves DUFEU (Université Aix-Marseille 3)

Amalia RODRIGUEZ-SOMOLINOS (Universidad Complutense de Madrid)

Philippe SELOSSE (Université Lyon 2)

Christine SILVI (Sorbonne Université)

André THIBAUT (Sorbonne Université)

## COMITÉ ÉDITORIAL

Olivier SOUTET (Sorbonne Université),

Directeur de la publication

Joëlle DUCOS (Sorbonne Université-EPHE),

Trésorière

Stéphane MARCOTTE (Sorbonne Université),

Secrétaire de rédaction

Thierry PONCHON (Université de Reims Champagne-Ardenne),

Secrétaire de rédaction

Antoine GAUTIER (Sorbonne Université),

Diffusion de la revue



# Résumés

Julie GLIKMAN et Thomas VERJANS,  
Regards linguistiques sur les éditions  
de textes médiévaux

## *Résumé*

Cette contribution constitue l'introduction du volume. Elle présente le contexte dans lequel ce numéro a été préparé et la volonté des directeurs du volume d'interroger les rapports entre les pratiques philologiques et les études de linguistique diachronique. Ces rapports peuvent se mesurer dans la place accordée aux faits linguistiques dans les introductions d'édition, ou inversement la place accordée aux variantes et à l'apparat critique dans les corpus numérisés. Elle présente ensuite les différentes contributions du volume.

## *Abstract*

This contribution is the introduction to the volume. It presents the context in which this issue was prepared and the willingness of the editors to question the relationship between philological practices and studies of diachronic linguistics. These relationships can be evaluated by considering the importance given to linguistic facts in the introductory sections of editions. Conversely, it can also be evaluated by according to the importance given to variants and critical apparatus in digitized corpora. The various contributions of the volume are also introduced.

Nathalie BRAGANTINI-MAILLARD,  
 Suivre la lettre du copiste : l'édition critique  
 au service de la linguistique diachronique et  
 diatopique. L'exemple du ms. Paris, BnF, fr. 99

*Résumé*

La connaissance des modalités d'évolution du français à la fin du Moyen Âge ne peut désormais s'affiner sans une reconnaissance véritable du rôle crucial que jouèrent les copistes au plan linguistique dans la diffusion et la survie des textes anciens. L'action du copiste est en effet double, en s'exerçant à la fois sur le plan horizontal de la circulation des textes d'un espace linguistique à un autre et sur le plan vertical de la transmission des textes à travers les époques. Dans la pratique scientifique, la prise en compte de cet apport déterminant doit passer non seulement par une édition des textes plus respectueuse de la version procurée par un manuscrit donné, mais aussi par un examen documenté, exhaustif et précis des phénomènes linguistiques qui particularisent les témoins retenus et les modifications de scribe. À terme, l'information rassemblée par ces profils linguistiques devrait permettre de mieux appréhender les phénomènes d'adaptation, de rajeunissement et d'enrichissement du français au Moyen Âge. À titre illustratif, nous nous proposons de montrer l'intérêt que présente le ms. BnF, fr. 99 pour suivre de manière privilégiée certains phénomènes de modernisation du français dans la seconde moitié du xv<sup>e</sup> siècle, ainsi que l'influence que put exercer le lieu de copie occitanisant sur l'adaptation linguistique du texte, autrement dit les conditions d'échanges entre oïl et oc.

*Abstract*

Knowledge of how French evolved in the late Middle Ages can no longer be refined without a genuine recognition of the crucial linguistic role played by copyists in the dissemination and survival of ancient texts. Copyists act both on the horizontal dimension of the circulation of texts from one linguistic space to another, and on the vertical dimension of the transmission of texts through



the ages. This decisive contribution must be taken into account, not only by providing edition of the texts that are faithful to the version of a given manuscript, but also by a comprehensive and precise examination of the linguistic phenomena that characterize the witnesses and scribal modifications. Ultimately, these linguistic profiles will provide information for a better understanding of the phenomena of adaptation, rejuvenation and enrichment of French in the Middle Ages. To illustrate this, we examine ms. BnF, fr. 99, which displays exceptionally well certain phenomena of the modernization of French in the second half of the 15th century. It also demonstrates the influence that the place of copying with an affinity for Occitan may have had on the linguistic adaptation of the text, i.e. the conditions of exchange between Oïl and Oc.

**Laurent BALON,**  
**Pour une « troisième voie » en matière d'édition  
de textes d'ancien et de moyen français**

*Résumé*

La pratique de l'édition de texte se trouve face à un dilemme : en partant des conseils trouvés dans les quelques articles sur la question et les manuels récents donnant des principes d'édition, on observe que les critères actuels de choix des variantes aboutissent à l'exclusion du matériau intéressant le linguiste qui, de son côté, aurait besoin d'un exposé intégral de toutes les données, sans tri. Ce besoin d'un non-choix est important, mais peu facile à satisfaire, voire impraticable à l'écrit, et la présentation des données intégrales du manuscrit se heurte à la lisibilité et à l'intelligibilité. L'objet de cette contribution est de présenter une méthode d'édition constituant un compromis entre l'édition critique traditionnelle et la transcription dite diplomatique, reposant sur un protocole de choix de variantes permettant de mieux satisfaire certains besoins des linguistes. Afin de fournir au linguiste des informations immédiatement exploitables et utiles à l'avancée de la discipline, le principe méthodologique proposé consiste à signaler dans l'édition

certains faits de langue relevant de la ponctuation du mot par l'emploi d'un code graphique qui en conserve la trace, à savoir un système de « tirets » déjà suggéré par Jacques Monfrin pour la transcription des documents d'archives, mais complété et appliqué pour la première fois à un texte littéraire par Nelly Andrieux-Reix. Le bien-fondé et l'intérêt de cette méthode seront illustrés par des études de cas en lien avec notre propre travail de recherche.

*Abstract*

Editors must cope with a dilemma: according to publishing principles in recent papers and textbooks, the current criteria for choosing variants excludes materials of great interest to linguists. They would need a comprehensive view of the data, without sorting. This is not easy to achieve, and even impossible on paper. The full presentation of the data of the manuscript hampers legibility and intelligibility. The purpose of this contribution is to present a compromise between traditional critical editing and diplomatic transcription, based on a protocol of choice of variants that better satisfies linguistic investigations. The proposed methodological principle aims at providing information that is immediately usable and useful for the advancement of the linguistics. This purpose is achieved by indicating facts relating to the punctuation of the word by using a graphic code that keeps track of them: a system of “dashes”, suggested by Jacques Monfrin for the transcription of archival documents. This system is expanded and applied for the first time to a literary text by Nelly Andrieux-Reix. The merits and interest of this method will be illustrated by case studies related to our own research work.

Alexei LAVRENTIEV, Céline GUILLOT-  
BARBANCE et Serge HEIDEN,  
Enjeux philologiques, linguistiques et informatiques  
de la philologie numérique :  
l'exemple de la segmentation des mots

*Résumé*

Les linguistes travaillant sur l'histoire de la langue ont toujours exploité et utilisé comme principale source d'exploration les éditions « classiques », bien que depuis longtemps on connaisse leurs limites pour la recherche linguistique. Le développement des technologies modernes a d'un autre côté rendu le recours à de nouveaux outils (concordances, index, calculs statistiques) peu à peu indispensable à la recherche en langue, et plus récemment, les progrès continus de la technologie ont également permis d'envisager la réalisation d'éditions d'un nouveau type. L'édition numérique, qui a déjà donné lieu à plusieurs réalisations concrètes, a ainsi permis aux linguistes auparavant bridés par le papier et les techniques traditionnelles d'exprimer plus librement leurs besoins et leurs exigences. Plusieurs recherches récentes déjà publiées montrent l'efficacité de ce mouvement et le caractère novateur des acquis ainsi obtenus. À partir d'un exemple concret d'édition numérique interactive, notre présentation détaillera les enjeux méthodologiques liés à ces nouveaux outils et à ces nouvelles pratiques, en proposant une réflexion sur le concept de « philologie numérique » et en montrant ses principaux apports pour la recherche diachronique. Cette question sera illustrée en particulier par la question de la segmentation des mots.

*Abstract*

Linguists working on the history of language have always exploited “classical” editions as their main source of exploration, although the limits of such resources for linguistic research have long been known. On the other hand, modern technology has gradually offered new tools (concordances, indices, statistical calculations), that now prove to be indispensable. More recently,

the continuous progress has also made it possible to produce new types of editions. Digital publishing, which has already produced several achievements, has thus enabled linguists to express their needs and requirements better than before, freed from the constraints of paper and traditional techniques. Several recent studies demonstrate the efficiency of digital publishing and the innovative nature of the results obtained. Based on an example of interactive edition, we survey the methodological issues related to these new tools and practices, by investigating the concept of “digital philology”, and by evaluating how it contributes to diachronic research. The specific issue of word segmentation will illustrate our point.

Nicolas MAZZIOTTA,  
 L'activité éditoriale comme démarche  
 de représentation de la connaissance :  
 l'exemple de la ponctuation médiévale

*Résumé*

Cette contribution concerne le traitement éditorial de la ponctuation médiévale, selon une approche de la philologie comme activité de représentation des connaissances. Après une présentation des concepts de *connaissance* et d'*inscription* (des connaissances), le traitement de la ponctuation médiévale sert d'exemple aux questionnements que soulève toute activité éditoriale. Dans la démarche ecdotique, il s'agit d'identifier des classes de signes, pour distinguer ce qui est différent et rapprocher ce qui est similaire, mais également de segmenter correctement les unités observées. En outre, éditer consiste à « donner à lire », ce qui se manifeste par l'importance de choix ergonomiques importants pour garantir l'accessibilité de la connaissance inscrite. À bien des égards, l'inscription informatique de l'édition a beau ouvrir le champ des possibles, elle ne résout pas tout. Pour inscrire, il faut d'abord comprendre. L'édition ne pourra jamais se passer des *choix* foncièrement humains qui fondent le travail de construction de la connaissance.

### *Abstract*

This contribution focuses on the editorial treatment of medieval punctuation, according to an approach of philology as an activity of *knowledge representation*. After a brief presentation of the concepts of *knowledge* and *inscription* (of knowledge), the treatment of medieval punctuation serves as an example for the questions raised by any editorial activity. Identifying classes of signs and distinguishing between what is different and what is similar are key parts of the ecdotic process. Moreover, by editing a text, one actually *makes it readable*. Consequently, ergonomic choices are prominent in this process, in order to guarantee the accessibility of the knowledge inscribed. In many respects, digital publishing opens up the field of possibilities, but it does not solve the fundamental problems. Understanding the text stands as the first step into building any valuable critical edition. Human *choices* will always remain the basis of any elaboration of knowledge.

Sylvie BAZIN-TACHELLA et Gilles SOUVAY,  
Lemmatisation et construction automatique  
de ressources lexicographiques :  
les développements du lemmatiseur LGeRM

### *Résumé*

Le lemmatiseur LGeRM, conçu à l'origine pour faciliter la consultation du *Dictionnaire du moyen français*, a connu depuis 2008 de nouveaux développements et est aujourd'hui utilisé dans de nombreux autres contextes, notamment dans l'interrogation de bases textuelles et la constitution de lexiques ou glossaires informatisés, autant d'outils qui peuvent servir d'aide à l'édition, le lemmatiseur ayant été intégré depuis à plusieurs grands projets d'édition en ligne. Cette contribution se propose de retracer l'histoire de la conception de LGeRM et de ses développements successifs, en montrant les différentes possibilités de l'outil illustrées à partir des projets récents.

*Abstract*

The LGeRM lemmatizer, originally designed to facilitate the consultation of the *Dictionnaire du moyen français*, has undergone new developments since 2008. It is now used in many other contexts. In particular, it helps the interrogation of textual bases and the constitution of computerized lexicons or glossaries. Additionally, the lemmatizer has also been integrated into several major online publishing projects in order to help the publishing process. This contribution retraces the history of the conception of LGeRM and its successive developments, by showing how recent projects make use of it.

## Table des matières

Regards linguistiques sur les éditions de textes médiévaux <b>Julie Glikman &amp; Thomas Verjans</b> .....	7
Suivre la lettre du copiste : l'édition critique au service de la linguistique diachronique et diatopique. L'exemple du ms. Paris, BnF, fr. 99 <b>Nathalie Bragantini-Maillard</b> .....	17
Pour une « troisième voie » en matière d'édition de textes d'ancien et de moyen français <b>Laurent Balon</b> .....	47
Enjeux philologiques, linguistiques et informatiques de la philologie numérique : l'exemple de la segmentation des mots <b>Alexei Lavrentiev, Céline Guillot-Barbance &amp; Serge Heiden</b> ....	77
L'activité éditoriale comme démarche de représentation de la connaissance : l'exemple de la ponctuation médiévale <b>Nicolas Mazziotta</b> .....	103
Lemmatisation et construction automatique de ressources lexicographiques : les développements du lemmatiseur LGeRM <b>Sylvie Bazin-Tacchella &amp; Gilles Souvay</b> .....	121
Résumés/Abstracts.....	147

